

Réunion du Conseil Municipal

du 20 avril 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 20 avril 2016 à 18H30 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Intervention des représentants de la Ressourcerie Est-Creuse
2. Choix des artisans pour les travaux de la cantine
3. Choix des artisans pour les travaux de menuiserie de la gendarmerie
4. Restos du Cœur
5. Questions diverses

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Didier GIRAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND,

Mmes Christine BOUSSAGEON, Sandra CHARRIERE, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absente excusée : Mme Maria DUSSAT qui a donné pouvoir à Mme Cécile CREUZON.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse PIERRON.

Le procès verbal du 31 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

1) Intervention des représentants de la Ressourcerie Est-Creuse :

Messieurs Benjamin BATES et François TISSOT-ROSSET présentent les missions et objectifs d'une ressourcerie. Les ressourceries ont fait leur apparition dans les années 80. Quatre existent en Creuse (Guéret, Felletin, Bourgneuf et Chambon). La fonction essentielle de l'association est la valorisation des déchets destinés à l'enfouissement.

Quatre axes constituent l'activité :

➤ collecte qui peut se faire par le porte à porte, le débarras d'une maison, les apports volontaires et la collecte en déchetterie,

➤ revalorisation et vente à prix modeste des objets,

➤ création d'emplois d'insertion,

➤ sensibilisation, prévention, éducation sur le thème de l'environnement auprès du public,

Les ressourceries sont des structures d'insertion à but non lucratif. Celle-ci aura une vocation d'itinéraire sur le territoire du Pays Combraille en Marche.

L'activité à Chambon débutera cet été.

Madame le Maire rappelle que la municipalité met à disposition, gratuitement, le local industriel (ex Lamoise) jusqu'en décembre 2016. Au 1^{er} janvier 2017, un bail commercial avec location immobilière sera signé.

2) Choix des artisans pour les travaux de la cantine :

Messieurs Yves DANCHAUD et Didier GIRAUD sortent de la salle.

Madame le Maire présente les devis reçus dans le cadre de la mise en conformité de la cantine scolaire. Selon la procédure, trois devis ont été demandés pour chaque lot.

➤ maçonnerie :

SARL DANCHAUD : 10 voix, SARL FRENCH RENOV' : 2 voix, SARL BOUSSAGEON : 0

➤ plomberie :

Ets ANDRE : 1 voix, LABOUESSE Jean-Michel : 11 voix, Ets POQUET n'a pas répondu.

➤ menuiseries intérieures et extérieures :

BENITO Thierry : 9 voix, menuiseries NAUDON-MATHE : 3 voix. Les menuiseries ADAM et FAUCONNET n'ont pas répondu

➤ plâtrerie, peinture et faux plafonds :

Entreprise GIRAUD : 11 voix, messieurs CHATARD, CHARVILLAT et HERVET n'ont pas répondu.

➤ Electricité : CONCEPT ELEC : 11 voix, messieurs EGROT et STEINER n'ont pas répondu.

➤ Carrelage-Faïence :

SARL BOUSSAGEON : 10 voix, messieurs BERTHON et MARQUES n'ont pas répondu.

Les entreprises DANCHAUD, LABOUESSE, BENITO, GIRAUD, CONCEPT ELEC et BOUSSAGEON sont retenues. Les travaux devront être terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2016.

Retour de messieurs DANCHAUD et GIRAUD.

3) Choix des artisans pour les travaux de menuiserie de la gendarmerie :

Madame le Maire précise qu'une subvention de 35% a été accordée pour le changement des fenêtres de la gendarmerie dans le cadre des économies d'énergie.

Les conseillers municipaux souhaitent des précisions sur les matériaux utilisés ; Madame le Maire demandera un échantillon.

La décision est reportée à une date ultérieure.

4) Restos du Cœur :

Creusalis a programmé la destruction de la deuxième barre de logements. Madame le Maire propose de reloger rapidement les Restos du Cœur dans un appartement disponible au dessus de la garderie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Madame Maria DUSSAT arrive.

5) Questions diverses :

➤ Mme le Maire souhaite demander une étude gratuite de l'éclairage public auprès du SDEC. Proposition acceptée à l'unanimité

➤ Rue de la Couture : les travaux se terminent. L'entreprise EUROVIA doit goudronner en début de semaine prochaine. Les détails seront réglés ensuite : bouches d'égout à ressortir, calades à reposer. L'éclairage n'est pas terminé. L'inauguration sera programmée dans le jardin « Dartiges » avec l'entreprise et la population.

➤ Licence IV : deux solutions sont possibles, soit la location gérance à une association et cette dernière sera seule à l'utiliser, soit la commune en garde l'exploitation sous certaines conditions. Dans les deux cas une personne, en dehors des conseillers municipaux, doit faire une formation de 2 jours 1/2 à la Chambre de Commerce pour un coût 590 € afin d'obtenir le permis d'exploiter valable 10 ans. Cette personne devient alors responsable de la licence.

➤ Orange et téléphonie mobile : la pétition en cours va être adressée au PDG de Orange à Paris avec l'appui du Conseil Départemental. Une étude faite par un technicien montre que SFR offre la meilleure couverture suivi de Bouygues et enfin Orange.

➤ Foire aux plants du dimanche 15 mai : seront présents dans le bourg le CAUE, le CPIE, la maison de retraite qui vendra des plants, la garderie qui fera une animation auprès des enfants, un volailler et des apiculteurs ainsi que les commerçants habituels.

➤ Fête patronale des 4 et 5 juin : la commission s'est réunie avec la participation de monsieur DEFRETIERE (Intermarché) pour l'organisation conjointe de la fête patronale et de la fête agricole du supermarché. La Compagnie Or du Temps animera le dimanche après midi.

- Logement Faubourg de la Brèche : les travaux de remise en état sont validés.
- Madame Le Maire est invitée à la Préfecture le vendredi 22 avril pour rencontrer Mme Martine PINVILLE, secrétaire d'état à l'économie.

La séance est levée à 20H50